



## Année scolaire 2025/2026 - Règlement du concours :

- ***de dessins à destination des écoles primaires,***
- ***d'affiches à destination des classes de collège.***

Organisateurs du concours de dessins et d'affiches, la Fédération Française pour le don de Sang Bénévole, les Comités Régionaux pour le Don de Sang Bénévole, et les Unions Départementales des Associations pour le Don de Sang Bénévole encouragent activement les initiatives et la créativité des auteurs de dessins dans les écoles et d'affiches dans les classes de collège.

Ce concours permet de découvrir de jeunes talents dans les écoles et les collèges et de sensibiliser les élèves et leur entourage au don de sang bénévole, grâce à la rencontre entre les classes et les membres des associations locales pour un échange pédagogique.

Pour permettre l'accès au plus grand nombre d'intervenants, le Président Fédéral informera les rectorats respectifs de la proposition de participation des écoles à ce projet.

Conjointement, les Présidents d'Unions Départementales devront effectuer la même démarche vers les Inspecteurs d'Académie en référence à l'agrément de la Fédération en qualité de mouvement complémentaire de l'école.

### 1) Description du projet :

- Les dessins ou les affiches, originiaux, obligatoirement en couleur et sans collage, doivent concerner le Don de Sang sous tous ses aspects.
- Le ou les élèves concourent pour la classe et non à titre individuel.
- Les dessins doivent être au format A4, orientation portrait ou paysage.
- Les affiches doivent être au format A3, orientation portrait obligatoire.
- **Tous les dessins ou affiches qui ne respecteront pas les formats, les orientations préconisés, ou qui comporteront des collages ou des fautes d'orthographe seront disqualifiés.**

### 2) Modalités d'inscription :

Pour concourir, les professeurs des écoles et de collège doivent remettre à l'association organisatrice les réalisations de leurs élèves.

Chaque dessin ou affiche sera impérativement identifié, au dos, par collage du cartouche (dont modèle ci-après) dûment complété.

### **3) Critères de sélection :**

- Adéquation avec la thématique,
- Qualité du dessin/de l'affiche,
- Originalité du projet,
- Respect des formats et de l'orientation.

### **4) Résultats au niveau local :**

Dans le respect des critères de sélection, l'association organisatrice réunit un jury afin de sélectionner **4 dessins, ou 3 dessins et 1 affiche, ou 2 dessins et 2 affiches**.

Elle envoie les dessins ou affiches sélectionnés à son Union Départementale après vérification de la concordance des éléments d'identification de l'école ou du collège, de la classe et de l'association indiqués sur le cartouche.

Les résultats sont rendus publics lors d'une collecte de sang ou autre manifestation à l'initiative de l'association. Une récompense est remise aux 4 classes sélectionnées par l'association organisatrice.

### **5) Résultats au niveau départemental :**

L'Union départementale réunit à son tour un jury afin de sélectionner **4 dessins, ou 3 dessins et 1 affiche, ou 2 dessins et 2 affiches**.

Elle envoie **à ses frais** les dessins ou affiches sélectionnés à la Fédération après une dernière vérification de la concordance des éléments d'identification de l'école ou du collège, de la classe et de l'association organisatrice indiqués sur le cartouche.

### **6) Résultats au niveau national :**

Les originaux des dessins ou affiches sélectionnés par les Unions Départementales sont transmis pour une sélection nationale, à la Fédération Française pour le Don de Sang Bénévole.

Chaque classe se verra remettre un certificat en remerciement de sa participation au concours.

Les dessins primés seront mis en avant nationalement par la Fédération sur ses supports de communication.

Certains dessins et/ou affiches pourront être réutilisés par la Fédération dans le cadre de la promotion du don (agendas, calendriers ou autre).

#### **Calendrier, dates limites de réception :**

- **28 février 2026** : remise des dessins et des affiches aux Associations par les écoles/collèges
- **Entre le 1<sup>er</sup> mars et la date limite de réception des dessins et affiches à la Fédération :** organisation des différents jurys par les associations et les UD
- **11 avril 2026** : date limite de réception des dessins et affiches à la Fédération
- **Proclamation des résultats** : début mai 2026
- **Courant mai/juin** : retour des épreuves et des certificats de participation

**Cartouche à coller impérativement au dos de chaque dessin**

**Format A4, portrait ou paysage**

**Titre (facultatif) :** .....

**Date :** .....

**Classe :** .....

**Nombre d'élèves dans la classe :** .....

**Ecole (Nom et adresse) :** .....

.....  
.....

**Nom de l'enseignant :** .....

**Difficultés éventuelles rencontrées :** .....

.....  
.....  
.....

**Identification de l'association : (cachet facultatif)**

.....  
.....

**Personne à contacter :** .....

**N° de téléphone :** .....

**Identification de l'UD :** .....

**Cartouche à coller impérativement au dos de chaque affiche**

**Format A3, portrait**

**Titre (facultatif) :** .....

**Date :** .....

**Classe :** .....

**Nombre d'élèves dans la classe :** .....

**Collège (Nom et adresse) :** .....

.....  
.....

**Nom de l'enseignant :** .....

**Difficultés éventuelles rencontrées :** .....

.....  
.....  
.....

**Identification de l'association : (cachet facultatif)**

.....  
.....

**Personne à contacter :** .....

**N° de téléphone :** .....

**Identification de l'UD :** .....